

Déchèterie du SICTOMU à Uzès : mise à jour de votre carte obligatoire

Le SICTOMU modernise le système de contrôle d'accès aux déchèteries. Pour continuer à accéder aux déchèteries après le 31 décembre 2025, vous devez mettre à jour vos informations (numéro de carte d'accès et numéro de bac à ordures ménagères).

Publié le 29 septembre 2025



Déchèterie d'Uzès : nouveau système de contrôle d'accès en déchèterie



Mise à jour obligatoire de votre carte d'accès

Le SICTOMU modernise le système de contrôle d'accès aux déchèteries. Pour celle d'Uzès, il faudra avoir mis à jour vos informations (numéro de carte d'accès et numéro de bac à ordures ménagères) **avant le 31 décembre 2025** pour pouvoir continuer à accéder à la déchèterie.

2 façons de mettre à jour vos données

- > En ligne : <https://sictomu.fr/jenregistre-ma-carte-de-decheterie/>
- > Ou par **formulaire papier** à retourner au SICTOMU ou en l'envoyant une fois complété par courrier à : SICTOMU – Quartier Bord Nègre – D3 bis – 30210 Argilliers

Passage d'un agent

Un agent du SICTOMU passera dans les prochaines semaines dans la commune afin de faire des mises à jour de certains bacs. Ce qui ne dispense pas de faire la déclaration en ligne ou par formulaire papier.

CONTACT



DÉMARCHES

SICTOMU

Quartier Bord Nègre – D3
Bis
30210 Argilliers

☎ 0466221370

✉ sictomu@sictomu.fr

📄 VOIR LA FICHE



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)